

Case grisée lorsque la modalité est inconnue

Informations générales	
Code Indicateur	D08-OE04-ind1
Libellé Indicateur	Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents
Cible de l'indicateur	Tendance à la hausse
Échéance de la cible	2026
Descripteur	D08
Définition de l'indicateur	
Objectifs de l'indicateur	
Code objectif Environnemental	D08-OE04
Libellé Objectif Environnemental	Limiter le rejet dans le milieu naturel de contaminants et la dissémination d'espèces non indigènes lors du carénage des navires (plaisance et professionnels) et des équipements immergés (bouées, structures d'élevages, etc.)
Façades maritimes concernées	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Autres politiques publiques européennes et conventions de mers régionales liées à l'indicateur	
Indicateur/seuil ou autre élément issu des politiques ou CMR R	
Actions associées (programme de mesure)	<p>D08-OE04-AN1 : Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénage.:</p> <p>*Sous action 1 : poursuivre le recensement des aires de carénages des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques et mettre à jour annuellement la couche SIG du portail Geolittoral;</p> <p>*Sous action 2 : Poursuivre l'équipement des aires de carénage en système de traitement des effluents et/ou leur mutualisation en coordination avec le PdM DCE. Etudier les opportunités d'utiliser des équipements de carénage mobiles adaptés;</p> <p>*Sous action 3 : Echanger, mutualiser, harmoniser à l'échelle nationale les actions, documents, bonnes pratiques sur les aires de carénage : - Ecrire un guide pour fixer les seuils à prendre en compte dans les arrêtés préfectoraux relatifs à l'exploitation des aires de carénage et s'assurer de la conformité des arrêtés avec ce guide. - Créer une plateforme nationale d'échanges et de mutualisation des documents ;</p> <p>*Sous action 4 : Sensibiliser les gestionnaires des aires de carénage et les plaisanciers aux bonnes pratiques de carénage et d'entretien des carènes des bateaux ainsi qu'aux méthodes de carénage alternatives.</p>

Collecte et bancarisation	
Structure(s) responsable de la collecte et de la bancarisation	CEREMA
Nom de la donnée mobilisée	Aires de carénage dans les ports de plaisance, zones de mouillages et chantiers nautiques privés
Description de la donnée mobilisée	
Dispositif de suivi mobilisé	SIG carénage du Cerema / enquête annuelle Cerema auprès des DDTM
Façades concernées par les données	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Protocole de suivi	
Stratégie spatiale de la collecte	
Stratégie temporelle de la collecte	
La donnée fait-elle partie d'un programme de surveillance (PdS) du cycle 2 ?	Non
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé si hors DCSMM	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	

Calcul et interprétation	
Structure(s) responsable du calcul et de	CEREMA
Descriptif général de l'évaluation de l'indicateur	
Valeur de référence de l'indicateur	Cette métrique pourra être calculée chaque année. (Valeurs pour l'année N disponibles l'année N+1).
Métrique	
Intitulé métrique	
Méthode de calcul de la métrique	
Echelle spatiale de calcul de la métrique	Calcul par façade et par département
Echelle temporelle de calcul de la métrique	Indicateur calculé annuellement par le CEREMA suite à la mise à jour du SIG du portail Géolittoral.
Valeur de la métrique	
Indicateur	
Méthode de calcul et d'interprétation de l'indicateur	Nombre de ports de plaisance équipés d'une aire de carénage avec traitement des effluents.

Valeur de l'indicateur	<table border="1"> <thead> <tr> <th>code département</th> <th>ports de plaisance avec traitement des effluents de carénage</th> <th>nombre de ports de plaisance</th> <th>% de ports équipés d'un agencement de traitement des effluents de carénage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>06</td><td>7</td><td>7</td><td>100</td></tr> <tr><td>07</td><td>3</td><td>6</td><td>50</td></tr> <tr><td>08</td><td>2</td><td>9</td><td>22,2</td></tr> <tr><td>09</td><td>5</td><td>7</td><td>71,4</td></tr> <tr><td>10</td><td>0</td><td>19</td><td>0</td></tr> <tr><td>11</td><td>0</td><td>17</td><td>0</td></tr> <tr><td>12</td><td>2</td><td>12</td><td>16,7</td></tr> <tr><td>13</td><td>11</td><td>22</td><td>50</td></tr> <tr><td>14</td><td>13</td><td>100</td><td>13</td></tr> <tr><td>15</td><td>15</td><td>77</td><td>19,5</td></tr> <tr><td>16</td><td>0</td><td>22</td><td>0</td></tr> <tr><td>17</td><td>0</td><td>17</td><td>0</td></tr> <tr><td>18</td><td>11</td><td>18</td><td>61,1</td></tr> <tr><td>19</td><td>0</td><td>20</td><td>0</td></tr> <tr><td>20</td><td>7</td><td>7</td><td>100</td></tr> <tr><td>21</td><td>3</td><td>7</td><td>42,9</td></tr> <tr><td>22</td><td>0</td><td>3</td><td>0</td></tr> <tr><td>23</td><td>0</td><td>70</td><td>0</td></tr> <tr><td>24</td><td>36</td><td>46</td><td>78,3</td></tr> <tr><td>25</td><td>11</td><td>37</td><td>29,7</td></tr> <tr><td>26</td><td>0</td><td>14</td><td>0</td></tr> <tr><td>27</td><td>3</td><td>16</td><td>18,8</td></tr> <tr><td>28</td><td>12</td><td>62</td><td>19,3</td></tr> <tr><td>29</td><td>73</td><td>241</td><td>30,3</td></tr> <tr><td>30</td><td>11</td><td>46</td><td>23,9</td></tr> <tr><td>31</td><td>107</td><td>267</td><td>40,1</td></tr> <tr><td>32</td><td>22</td><td>65</td><td>33,8</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>total</td><td>42,2</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>moyenne</td><td>52,3</td></tr> </tbody> </table>	code département	ports de plaisance avec traitement des effluents de carénage	nombre de ports de plaisance	% de ports équipés d'un agencement de traitement des effluents de carénage	06	7	7	100	07	3	6	50	08	2	9	22,2	09	5	7	71,4	10	0	19	0	11	0	17	0	12	2	12	16,7	13	11	22	50	14	13	100	13	15	15	77	19,5	16	0	22	0	17	0	17	0	18	11	18	61,1	19	0	20	0	20	7	7	100	21	3	7	42,9	22	0	3	0	23	0	70	0	24	36	46	78,3	25	11	37	29,7	26	0	14	0	27	3	16	18,8	28	12	62	19,3	29	73	241	30,3	30	11	46	23,9	31	107	267	40,1	32	22	65	33,8			total	42,2			moyenne	52,3
	code département	ports de plaisance avec traitement des effluents de carénage	nombre de ports de plaisance	% de ports équipés d'un agencement de traitement des effluents de carénage																																																																																																																					
	06	7	7	100																																																																																																																					
	07	3	6	50																																																																																																																					
	08	2	9	22,2																																																																																																																					
	09	5	7	71,4																																																																																																																					
	10	0	19	0																																																																																																																					
	11	0	17	0																																																																																																																					
	12	2	12	16,7																																																																																																																					
	13	11	22	50																																																																																																																					
	14	13	100	13																																																																																																																					
	15	15	77	19,5																																																																																																																					
	16	0	22	0																																																																																																																					
	17	0	17	0																																																																																																																					
	18	11	18	61,1																																																																																																																					
	19	0	20	0																																																																																																																					
	20	7	7	100																																																																																																																					
	21	3	7	42,9																																																																																																																					
	22	0	3	0																																																																																																																					
	23	0	70	0																																																																																																																					
	24	36	46	78,3																																																																																																																					
	25	11	37	29,7																																																																																																																					
	26	0	14	0																																																																																																																					
27	3	16	18,8																																																																																																																						
28	12	62	19,3																																																																																																																						
29	73	241	30,3																																																																																																																						
30	11	46	23,9																																																																																																																						
31	107	267	40,1																																																																																																																						
32	22	65	33,8																																																																																																																						
		total	42,2																																																																																																																						
		moyenne	52,3																																																																																																																						
Interprétation	Indicateur non évalué																																																																																																																								
Commentaires interprétation	Cet indicateur n'avait pas de valeur de référence donc la cible ne peut être atteinte. En revanche, la valeur de cet indicateur obtenue lors ce cycle servira de référence pour le cycle 3. Interprétation basée sur le % de ports de plaisance équipés d'un système de traitement des effluents de carénages																																																																																																																								

Analyse Critique	
<p>Les inventaires des aires de carénage sont encore en cours. La date à laquelle ils seront complets n'est pas estimable à ce jour.</p> <p>La métrique « somme du nombre d'aires de carénage équipées d'un système de traitement des effluents » est donc calculée sur un inventaire partiel pour l'instant.</p> <p>Une valeur de référence et une cible associée seront obtenues/définies suite à l'inventaire complet des aires de carénage.</p> <p>Il n'y a pas de distinction selon le type de traitement des effluents : simple prétraitement de Niveau 1 (décanteur/deshuileur) qui ne permet pas d'éliminer les biocides, ou traitement complet de Niveau 2 (filtration au charbon actif, zéolithe..).</p> <p>Un % des ports de plaisance équipés d'aires de carénage avec traitement des effluents par département et par façade a pu être calculé.</p>	

Références	
Bibliographie	
Citation	